

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

COMMUNE DE NTUI

COMMISSION INTERNE DE  
PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

CENTRE REGION

MBAM AND KIM DIVISION

NTUI COUNCIL

INTERNAL TENDER'S BOARD

**MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NTUI**

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE LA COMMUNE DE NTUI**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-NTUI/CIPM/2025 DU **18 MARS 2025** EN  
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE  
NTUI (PHASE 3) DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU  
CENTRE

**Financement : Crédits Transférés du BIP MINDDEVEL, Exercice 2025**

### **1. Objet de l'appel d'Offres**

Le Maire de la Commune de Ntui, Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Ntui, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux d'achèvement de l'auberge municipale de Ntui (phase 3), dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

### **2. Consistance des travaux**

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de fondation ;
- Les travaux de maçonnerie et d'élévation,
- Les travaux de peinture,
- Les travaux de d'électricité,
- Les travaux de menuiserie bois et vitrerie ;
- Les travaux d'aluminium et vitrerie ;
- Les travaux de VRD.

### **3. Participation**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun, spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics et **catégorisées ou en voie de l'être**.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle(s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### **4. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par les crédits transférés du Budget d'Investissement Public du Ministère de la décentralisation et du Développement Local, **ligne** \_\_\_\_\_, Exercice 2025.

## 5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations est de quarante millions (40 000 000) F CFA

## 6. Allotissement

Les travaux objet du présent DAO sont en un lot unique.

## 7. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne.

## 8. Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Cent vingt (120) jours calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 9. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, **timbrée au tarif en vigueur conformément à la Lettre-circulaire N°000019/LC/MINMAP du 05 juin 2024**, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **huit cent mille (800 000) f CFA**

**L'absence ou la non-conformité du cautionnement provisoire** délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme **absente**. **La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.**

**Le cautionnement provisoire reste valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.** Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif représenté par la retenue de garantie.

## 10. Consultation du dossier d'appel d'offres.

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage, à la Mairie de Ntui, Service de Gestion des Marchés Publics (**Tél : 678 99 44 87**), aux heures ouvrables, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> ou sur le site internet de l'ARMP ([www.armp.cm](http://www.armp.cm)).

## 11. Acquisition du dossier d'appel d'offres.

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue dans les services du Maître d'Ouvrage, à la Mairie de Ntui, Service de Gestion des Marchés Publics (**Tél : 678 99 44 87**), aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de **soixante mille (60 000) francs CFA** payable à la **Recette municipales de Ntui**.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

## 12. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

### 13. Remise des offres.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir dans les Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de Ntui, Service de Gestion des Marchés Publics au plus tard le **29 AVR 2025** à 14 heures précises et devra porter la mention :

« N°008/AONO/C-NTUI/CIPM/2025 DU **18 MARS 2025** 2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE NTUI (PHASE 3), DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

### 14. Recevabilité des offres.

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;
- La non-présentation de la copie de la quittance d'achat du DAO lors du dépôt de l'offre dont l'original est dans l'offre

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics, La non-présentation de la copie de la quittance d'achat du DAO lors du dépôt de l'offre dont l'original est dans l'offre ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.** Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

### 15. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **22 AVR 2025** à 15 heures par la **Commission Interne de passation des marchés** dans la salle des actes de la Mairie de Ntui

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

### 16. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours ouvrables**, aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 17. Critères d'évaluation.

Après ouverture des Offres par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, les plis déclarés acceptables sont confiés à une Sous-commission d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1<sup>ère</sup> étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2<sup>e</sup> étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3<sup>e</sup> étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### Critères éliminatoires :

*Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des offres suivant les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.*

Il s'agit notamment :

#### Relativement à l'Offre Administrative

- a) de l'absence ou la non-conformité du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- b) de la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;

#### Relativement à l'Offre Technique

- a) des fausses déclarations manœuvres frauduleuses, documents falsifiés ou scannés (la CPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- b) du non satisfaction à au moins 80% des critères essentiels ;
- c) de l'absence de l'attestation de catégorisation ou de la copie certifiée du récépissé de dépôt du dossier de demande de catégorisation ;
- d) de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années
- e) de l'absence de la charte d'Intégrité
- f) de l'absence de la Déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales
- g) de l'absence des preuves d'acceptation des conditions du marché

#### Relativement à l'Offre Financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

### Critères essentiels

Attestant de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des prestations à réaliser:

- a) Connaissance du site
  - Présence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
  - Présence du rapport de visite de site
  - Présence des prises de vues du site et son environnement ;
- b) Les références techniques et capacité financière
  - Réalisation d'au moins deux projets par l'entreprise dans le domaine du BTP durant les cinq dernières années ;

- Réalisation d'au moins un projet d'un montant cumulé de soixante millions (60 000 000) Francs CFA par l'entreprise dans le domaine du bâtiment durant les trois (03) dernières années ;
- Existence d'une Attestation de capacité financière d'un montant de quinze millions (15 000 000) francs CFA, délivrée par une banque agréée de 1er ordre,
- Réalisation d'un chiffre d'affaire annuel moyen d'au moins soixante millions (60 000 000) Francs CFA sur les trois dernières années suivant les expériences et les marchés effectivement exécutés et achevés (joindre les premières et dernières pages ainsi que les procès-verbaux des réceptions provisoires ou définitives des marchés y afférents).

c) Note technique de l'Offre (présence des pièces relatives au projet)

- Installation de chantier, sécurité et communication ;
- Méthodologie, description des ateliers, et organisation ;
- Approvisionnement en matériaux de chantier ;
- Contrôle interne, planning et délai d'exécution ;
- Protection environnementale et sociale ;
- Sous-traitance.
- Et Planning de travaux

d) Personnel d'encadrement (Conducteur des travaux et Chef de chantier)

- Qualification ;
- Et expérience.

e) Moyens matériels

- Disponibilité et état du matériel et des équipements essentiels (en propriété ou en location)

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **30 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Connaissance du site sur **03 sous critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **08 sous critères** ;
- c) Les références techniques et capacité financière sur **04 sous critères** ;
- d) Les moyens techniques et matériels sur **06 sous critères** ;
- e) La méthodologie d'exécution sur **07 sous critères** ;
- f) La présentation générale de l'offre sur **02 sous critères**.

## 18. Attribution du marché

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant, le cas échéant, les remises proposées.

## 19. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 20. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès du Chef de Service de Gestion des Marchés Publics (Tél : 678 99 44 87).

## 21. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48

## Ampliations :

Ntui, le

**18 MARS 2025**

- DDMINMAP/MK ;
- ARMP/CE (pour information et publication au JDM) ;
- Président CIPM ;
- AFFICHAGE ;
- CHRONOS/ARCHIVE



**Le Maire de la Commune de Ntui**  
(Autorité Contractante)

*Mandoh Georges Marcel*

PIECE 1-2 : VERSION ANGLAISE

✓ REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
-----  
REGION DU CENTRE  
-----  
DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM  
-----  
COMMUNE DE NTUI  
-----  
COMMISSION INTERNE DE  
PASSATION DES MARCHES  
-----



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
-----  
CENTRE REGION  
-----  
MBAM AND KIM DIVISION  
-----  
NTUI COUNCIL  
-----  
INTERNAL TENDER'S BOARD  
-----

### OPENED NATIONAL INVITATION TO TENDER

N°00\_/AONO/C-NTUI/CIPM/2025 OF **18 MARS 2025** WITH URGENCY FOR COMPLETION WORKS ON THE NTUI MUNICIPAL HOSTEL (PHASE 3) IN THE COMMUNE OF NTUI, DEPARTMENT OF MBAM AND KIM, CENTRAL

#### 1. Object of the invitation to tender

The Mayor of Ntui Council, Contracting Authority, launches on behalf of the Commune of Ntui, a National Open Call for Tenders in emergency procedure for completion works on the ntui municipal hostel (phase 3) in the Commune of Ntui, Department of Mbam and Kim, Central Region.

#### 2. Scope of works

The allowances involve the following tasks interlaid:

- Preparatory works;
- Excavation of the plot;
- Foundations works;
- Masonry and bricklaying;
- Framework and roofing;
- Metallic and wood carpentry - lovers;
- Plastering of walls and floors – painting;
- Electricity installation;
- Painting;
- Plumbing and sanitary installations.

#### 3. Eligibility

The involvement in this invitation to tender is open with equal conditions to Cameroon-Law related firms and companies experienced in Building and Civil Engineering.

By this invitation to tender, interested companies are called upon to provide authentic information which will be useful for the choice of those that can meet the needs of the required service after an in-depth and objective appraisal of their application files.

#### 4. Finance

Works which form the subject of this invitation to tender are financed by the Budget of the Ministry of decentralization and local development as part of 2025 fiscal year, **imputation**.

#### 5. Estimated cost

The estimated cost of the operations is forty million (40,000,000) CFA francs

#### 6. Allotment

The works covered by this DAO are in a single lot.

#### 7. Execution deadline

The execution deadline sets by the Project Owner is **four (04) months**. This period includes the rainy seasons, weather and some other factors with effect from the day of works notification signing's date of the contract.

#### 8. Provisional bid bond

Each applicant will include in his administrative file a deposit (in compliance with the model attached), **stamped at the rate in force in accordance with Circular Letter No. 000019/LC/MINMAP of June 5, 2024**, issued by a first-class banking institution approved by the Ministry in charge of Finance and whose list features in Document 10 of the tender file, and valid for **thirty (30) days** with effect from the tender-validity deadline. The deposit's amount stands at eight hundred thousand (800,000) CFA francs.

The absence of a bit bond (caution) or its non-conformity with the model specified in the tender file shall lead to systematic rejection of the tender.

They must date less than three **(03) months** and valid on the day of the tender disclosure.

#### 9. Tender file consultation and acquisition

The tender file may be consulted and acquired upon publication of this notification, during working hours, through the **Project Owner office** on submission of a receipt attesting the payment of a non-refundable sum of **sixty thousand (60,000) CFA francs** to the municipal revenue of ntui; This amount represents the file's fee purchase.

#### 10. Tenders presentation

The documents include in the tender application must be classified in three different envelopes:

- **Envelope A must contain the administrative documents (Volume 1);**
- **Envelope B must contain the technical proposal (Volume 2);**
- **Envelope C must contain the financial allocation (Volume 3);**

The above-mentioned tenders presented as such will be inserted in a simple envelope bearing only the main tender references. This one must also be closed and sealed for confidentiality. The different documents of each tender should be numbered in accordance with the tender file order and separated by some interpolated sheets of the same colour.

#### 11. Tenders submission

Each tender drafted in English or French in seven (07) copies, one (01) original and six (06) copies marked as such, sealed against a receipt must reach the Contracting Authority services, **no later than 20 APRIL 2025 at 2 PM o'clock prompt** local time and shall be labelled as:

OPENED NATIONAL INVITATION TO TENDER N°008/AONO/C-NTUI/CIPM/2025 OF **8 MARS 2025** WITH  
URGENCY FOR COMPLETION WORKS ON THE NTUI MUNICIPAL HOSTEL (PHASE 3) IN THE COMMUNE OF  
NTUI, DEPARTMENT OF MBAM AND KIM, CENTRAL

«DISCLOSE ONLY DURING THE EVALUATION SESSION OF TENDER APPLICATIONS»

#### 12. Tenders admissibility

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produces in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer ...) in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender.

They must not be older than three (03) months preceding the original date of submission of bids or must not have been established after the signing of the tender notice. Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of tender file shall be declared inadmissible. Especially, the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

#### 13. Tenders disclosure

Tenders disclosure will be done in one stage on **20 APRIL 2025 at 03 PM o'clock** prompt by the Internal Tenders Board at the TOWN HALL ACTS ROOM OF NTUI Only them may attend the opening session or have themselves represented by a duly person of their choice (even in case of joint venture) having a sound knowledge of their file.

#### 14. Application deadline

Tender applicants will have **twenty (20) days** to apply upon publication of this notification.

#### 15. Tender evaluation criteria

Tender evaluation will be done in three (03) stages:

- **First stage:** Verification of the administrative file regularity.
- **Second stage:** Technical appraisal of the administrative tender attested as regular.
- **Third stage:** Verification of the financial offer of those companies whose the tender files have been previously admitted as far as technical and administrative stages are concerned.

The tenders' evaluation criteria are the following:

##### 15.1 Eliminary criteria

##### 15.1.1 Administrative documents

- a) In complete or non-compliant administrative file, the tenderer need to correct it within 48 hours;
- b) Lack of the provisional bid bond;
- c) False declaration or forged document (The president of Divisional Tenders Board and the Contracting Authority reserve the right to undertake the authentication of any document with a doubtful character).

##### 15.1.2 Technical proposal

- a) False declaration, non-compliant files or scanned documents.
- b) Failure to score at least **80 %** of the total essential criteria.
- c) Absence of grading categorization or copy of the submission receipt of their application for categorisation

##### 15.1.3 Financial offer

## 16. Contract award

The Mayor of Ntui Council, Contracting Authority grants the contract to the applicant whose file, technically skilled, assessed appealing with the lowest bid deemed to be and substantially in accordance with the tender file.

## 17. Tender validity

Applicants will be bound by their tenders for a period of **ninety (90) days** with effect from the tender-submission deadline.

## 18. Further information

Some technical information may be obtained during working hours at the Project Owner office (Divisional Delegation of Ministry of Agriculture and Rural Development).

**NOTE:** "FOR ANY ACT OF CORRUPTION, TO BE SO KIND AS TO CALL OR SEND A SMS TO THE MINMAP WITH THE FOLLOWING NUMBERS: ..... / ....."

### Copies to:

Ntui, on

18 MARS 2025

-DDPC/MK

The Mayor of the Commune of Ntui

- DD/MINEPRD/MK

(Contracting Authority)

- PCR/CE

- DTB PRESIDENT/MK

- NOTICE BOARD

- CHRONO/ARCHIVES.



Mandoh Georges Marcel